

Le 8 novembre 2018

## **TELUS annonce d'excellents résultats au troisième trimestre de 2018**

***Croissance des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA de 11 pour cent et de 8,2 pour cent respectivement et croissance du flux de trésorerie disponible de 41 pour cent; à l'exclusion des effets de la vente de TELUS Garden et du don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur, hausse des produits d'exploitation et du BAIIA de 5,8 pour cent et de 6,4 pour cent respectivement***

***Forte croissance du nombre total de clients, en hausse de 187 000, dont 199 000 nouveaux abonnés des services mobiles, Internet et de télévision***

***Ajouts nets de 145 000 abonnés des services mobiles, dont 109 000 nouveaux abonnés des services postpayés, et plus faible taux de désabonnement des services mobiles postpayés de l'industrie (0,87 pour cent), ce qui témoigne de l'excellence du service à la clientèle et du réseau; croissance la plus forte du nombre de clients des services mobiles depuis le T3 de 2010***

***Ajouts de 42 000 abonnés des services filaires et forte croissance de la clientèle des services Internet et de télévision découlant de notre résultat record du T3 en matière de fidélisation de la clientèle et de notre position de chef de file en matière de réseaux à large bande***

***Croissance du dividende trimestriel, qui s'est établi à 0,545 \$ par action, notre 16<sup>e</sup> hausse du dividende depuis 2011; remise de 1,2 milliard de dollars aux actionnaires en 2018 dans le cadre de notre programme de croissance du dividende***

***Dépenses en immobilisations prévues d'environ 2,85 milliards de dollars en 2019, comparables à celles de 2018***

**Vancouver (Colombie-Britannique)** – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non vérifiés du troisième trimestre de 2018. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés de 3,8 milliards de dollars ont augmenté de 11 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Cette croissance a été stimulée par une hausse des produits tirés du réseau mobile et de l'équipement, une croissance des produits tirés des services filaires et une hausse des autres produits d'exploitation découlant de la quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières de 171 millions de dollars en raison de la vente de TELUS Garden. À l'exclusion de cette quote-part des bénéfices, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 5,8 pour cent.

Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a augmenté de 8,2 pour cent pour s'établir à 1,3 milliard de dollars en raison de la croissance supérieure des produits dont il est question ci-dessus et de l'amélioration des marges sur l'équipement mobile. Cette croissance a été amoindrie partiellement par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés découlant des récentes acquisitions d'entreprise et par l'augmentation des coûts liés au soutien à la clientèle en croissance. Le BAIIA ajusté a connu une hausse de 6,4 pour cent à l'exclusion du gain net tiré de la vente de TELUS Garden, ainsi que des coûts de restructuration et autres coûts, qui englobaient notre don de 118 millions de dollars à la Fondation TELUS pour un futur meilleur.

« TELUS a affiché d'excellents résultats opérationnels et financiers au troisième trimestre, notamment une croissance soutenue de la clientèle dans les deux segments, mobile et filaire. Ces résultats s'appuient sur le maintien d'un excellent rendement en matière de fidélisation de la clientèle et de revenus à long terme pour les services mobiles et filaires, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Fait important, l'équipe TELUS continue d'afficher le meilleur taux de désabonnement des services mobiles postpayés de l'industrie et a enregistré des taux records de rétention des clients des services Internet haute vitesse et de

télévision au troisième trimestre. Ce rendement a été stimulé par la détermination constante de l'équipe à fournir une expérience client exceptionnelle et s'appuie sur nos investissements générationnels continus dans nos réseaux filaires et mobiles à large bande de premier ordre, qui sont les piliers de la fructueuse stratégie de croissance à long terme de TELUS. »

« L'efficacité de nos investissements dans les technologies à large bande se reflète dans le titre, encore une fois obtenu par TELUS, d'entreprise au réseau mobile le plus rapide au Canada selon PCMag, a ajouté M. Entwistle. Cette réalisation répétée repose sur notre feuille de route remarquable en matière d'excellence du réseau, TELUS ayant déjà obtenu le premier rang dans tous les principaux rapports sur les réseaux mobiles cette année, soit ceux d'Ookla, de J.D. Power et d'OpenSignal. TELUS a obtenu chacune de ces distinctions pour la deuxième année consécutive au moins, ce qui met en évidence la supériorité constante des réseaux à large bande qu'elle met à la disposition des citoyens du pays. »

« L'augmentation du dividende annoncée aujourd'hui, attribuable à la croissance du flux de trésorerie disponible de 41 pour cent, représente la seizième hausse depuis 2011, et la quatrième de notre plus récent programme triennal de croissance du dividende, lequel vise une augmentation annuelle de 7 à 10 pour cent jusqu'en 2019, a poursuivi M. Entwistle. Nous continuons ainsi de fournir aux investisseurs le meilleur programme pluriannuel de croissance du dividende de l'industrie, qui génère encore une valeur considérable pour nos actionnaires. Depuis 2004, TELUS a notamment remis 16 milliards de dollars à ses actionnaires, dont 10,8 milliards de dollars en dividendes, ce qui représente 27 \$ par action. Nous sommes impatients d'informer les investisseurs des progrès réalisés dans le cadre de ce programme lors de l'assemblée générale annuelle de 2019. »

« Pour le troisième trimestre de 2018, TELUS a affiché des résultats opérationnels et financiers positifs, ce qui témoigne de la solidité de nos multiples offres de produits et de services, de notre engagement envers l'excellence du service à la clientèle et de la supériorité de notre réseau, a déclaré Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers. Nos investissements stratégiques dans les immobilisations portent visiblement leurs fruits, comme en font foi nos très bons résultats sur le plan du nombre d'abonnés et de la fidélisation. Grâce à eux, nous sommes en bonne voie de maintenir notre position de chef de file en matière de réseau alors que nous préparons l'arrivée de la technologie 5G. »

« À l'approche de l'important dernier trimestre de 2018, nous continuons de mettre l'accent sur l'exécution de la stratégie, l'amplification des efforts de réduction des coûts, la croissance de la clientèle faisant augmenter les marges, et les investissements pour soutenir la stratégie de croissance. Aujourd'hui, nous haussons notre prévision pour l'année 2018 en entier quant aux coûts de restructuration et autres coûts, ce qui comprend un montant additionnel de 50 millions de dollars pour simplifier davantage nos activités et améliorer l'efficacité du service offert à notre clientèle en croissance. Enregistré au quatrième trimestre de 2018, cet investissement supplémentaire dans la restructuration devrait générer des économies annuelles de plus de 50 millions de dollars dès le début de l'année prochaine. Entre-temps, notre ratio de dette nette par rapport au BAIIA continue de s'améliorer, ce qui nous place dans une position favorable pour 2019. »

Du côté des services mobiles, les produits tirés du réseau ont augmenté de 2,2 pour cent pour atteindre 1,5 milliard de dollars, ce qui témoigne de la croissance continue de la clientèle et de la hausse de la proportion de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données. Ce résultat a été partiellement compensé par la diminution de l'utilisation des données facturable et par la pression exercée sur le prix des forfaits par la concurrence.

Du côté des services filaires, les produits tirés des services de données ont augmenté de 15 pour cent pour atteindre 1,2 milliard de dollars, ce qui témoigne de divers facteurs : croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires faisant suite aux acquisitions d'entreprise et à la reprise de la croissance organique; hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse; hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant des acquisitions d'entreprise; hausse des produits tirés des services de sécurité résidentielle et commerciale; et augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés.

Pendant le trimestre, TELUS a attiré 199 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet haute vitesse et des services TELUS TV, soit une hausse de 47 000 abonnés ou 31 pour cent par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets se sont élevés à 145 000 dans le secteur mobile (dont 109 000 nouveaux abonnés nets pour les services mobiles postpayés), à 36 000 abonnés pour le service Internet haute vitesse et à 18 000 clients pour TELUS TV. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS se chiffre à 9,2 millions, soit une hausse de 3,7 pour cent par rapport à l'année dernière et une hausse de 4,5 pour cent du nombre d'abonnés des services postpayés, qui atteint 8,2 millions. Le nombre de connexions Internet haute vitesse a augmenté de 6,3 pour cent pour atteindre 1,8 million au cours des 12 derniers mois, et le nombre d'abonnés du service TELUS TV continue de se chiffrer à 1,1 million.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 447 millions de dollars représente une hausse de 10 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que la croissance du BAIIA a été partiellement compensée par une augmentation de l'amortissement découlant de la croissance de nos actifs, qui s'explique en partie par les acquisitions d'entreprise et par la hausse des coûts de financement. La hausse des coûts de financement englobe aussi une prime de remboursement anticipé de la dette à long terme de 34 millions de dollars, en raison du rachat anticipé de notre émission de 1 milliard de dollars de billets de série CG à un taux de 5,05 pour cent arrivant à échéance en décembre 2019. Le bénéfice par action (BPA) de base, qui s'est établi à 0,74 \$, a augmenté de 8,8 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté de 445 millions de dollars a augmenté de 6,7 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BPA ajusté de 0,74 \$ a connu une hausse de 5,7 pour cent.

#### APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action (non audités)	Trimestre clos le 30 septembre		Variation en %
	2018	2017 <sup>(1)</sup>	
Produits d'exploitation <sup>(2)</sup>	3 774	3 404	10,9
Dépenses d'exploitation avant amortissement <sup>(3)</sup>	2 425	2 160	12,3
BAIIA <sup>(4)</sup>	1 349	1 244	8,2
BAIIA ajusté <sup>(4)(5)</sup>	1 351	1 267	6,4
Bénéfice net	447	406	10,1
Bénéfice net rajusté <sup>(6)</sup>	445	417	6,7
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	443	403	9,9
BPA de base	0,74	0,68	8,8
BPA de base ajusté <sup>(6)</sup>	0,74	0,70	5,7
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre)	762	821	(7,2)
Flux de trésorerie disponible <sup>(7)</sup>	303	215	40,9
Connexions d'abonnés totales <sup>(8)</sup> (en milliers)	13 311	12 942	2,9

(1) Nos résultats pour 2017 ont été rajustés pour tenir compte de l'application rétroactive des normes IFRS 15 et IFRS 9 qui ont été adoptées le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

(2) Les produits d'exploitation consolidés du troisième trimestre de 2018 comprennent la quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières de 171 millions de dollars résultant de la vente de TELUS Garden, dont une proportion de 50 pour cent a été attribuée à chacun des segments, mobile et filaire. À l'exclusion de l'effet de la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières découlant de la vente de TELUS Garden, les produits d'exploitation ont augmenté de 5,8 pour cent.

(3) Les dépenses d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre de 2018 comprennent un don de 118 millions de dollars à la Fondation TELUS pour un futur meilleur, dont une proportion de 50 pour cent a été attribuée à chacun des segments, mobile et filaire. Sur les 118 millions de dollars, un don initial de 100 millions a été versé en actions ordinaires de TELUS, et le reste sera versé au cours d'une période de 10 ans. À l'exclusion du don, les dépenses d'exploitation avant amortissement ont augmenté de 6,8 pour cent.

(4) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Nous donnons des prévisions et faisons état du BAIIA parce qu'il s'agit d'une mesure clé pour évaluer la performance. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué ou la rubrique 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2018.

- (5) Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de 2018 et de 2017 exclut les coûts de restructuration et autres coûts de 173 millions de dollars et 23 millions de dollars, respectivement, ainsi que les gains et la quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières.
- (6) Le bénéfice net ajusté et le BPA de base ajusté sont des mesures non définies par les PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué de presse comme excluant du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et du BPA de base (après impôts sur les bénéfices) : les coûts de restructuration et autres coûts, les gains nets et la quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières, la prime de remboursement anticipé de la dette à long terme et les redressements d'impôt favorables. Pour consulter une analyse approfondie du bénéfice net ajusté et du BPA de base ajusté, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » ou la rubrique 1.3 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2018.
- (7) Le flux de trésorerie disponible est une mesure non définie par les PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué ou la rubrique 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2018.
- (8) La somme des abonnés actifs des services mobiles, des lignes d'accès au réseau résidentiel, des abonnés des services Internet haute vitesse et des abonnés de TELUS TV est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant du système de facturation et d'autres systèmes. Le 1<sup>er</sup> avril 2017, les soldes d'ouverture pour le nombre d'abonnés des services postpayés, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation connexes (ajouts bruts, ajouts nets, facturation moyenne par appareil d'abonné [FMAA] mensuelle, produit moyen par appareil d'abonné [PMAA] mensuel et taux de désabonnement) ont été rajustés de manière à inclure un transfert estimatif de 85 000 abonnés de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS). Par la suite, le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation associées ont fait l'objet d'un rajustement pour réduire l'estimation du nombre de transferts d'abonnés de MTS de 11 000 et l'établir à 74 000. Le 1<sup>er</sup> avril 2018, de manière prospective, nous avons rajusté le nombre cumulé de connexions d'abonnés pour retirer environ 68 000 abonnés de TELUS TV, car nous avons cessé de commercialiser le produit TV Satellite.

## Faits saillants des activités du troisième trimestre de 2018

### Services mobiles de TELUS

- Les produits d'exploitation externes provenant du secteur mobile ont augmenté de 169 millions de dollars ou de 8,5 pour cent en raison de la hausse des produits tirés du réseau et de l'équipement, ainsi que de la hausse des autres produits d'exploitation découlant de la quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières en raison de la vente de TELUS Garden. À l'exclusion de cette quote-part des bénéfices non récurrents, les produits d'exploitation externes des services mobiles ont augmenté de 4,2 pour cent.
- Les produits tirés du réseau mobile ont connu une hausse de 34 millions de dollars ou 2,2 pour cent d'une année à l'autre pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une croissance soutenue des abonnés et une proportion accrue de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données. Toutefois, ces résultats ont été partiellement compensés par la diminution de l'utilisation des données facturable et par la pression exercée sur le prix des forfaits par la concurrence.
- Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont augmenté de 50 millions de dollars ou 10,8 pour cent, en grande partie grâce à la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ajouts bruts et les volumes de rétention. Ils ont été partiellement compensés par une diminution de la valeur des nouvelles ententes de services postpayés.
- La facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) de 68,64 \$ est demeurée essentiellement stable par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui témoigne d'une diminution de l'utilisation des données facturable et d'une pression exercée sur le prix des forfaits par la concurrence, qui compensent la croissance des clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur et la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ajouts bruts et les volumes de rétention.
- Le taux de désabonnement des services postpayés de 0,87 pour cent est resté relativement faible, même si la hausse des désabonnements attribuable à la concurrence intense est venue neutraliser en partie l'effet de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle et de l'excellente qualité de notre réseau. Il s'agit de la vingtième fois au cours des vingt et un derniers trimestres que notre taux de désabonnement des services postpayés est inférieur à un pour cent.

- Le nombre de nouveaux abonnés nets des services mobiles postpayés, soit 109 000, a diminué de 6 000 par rapport à la même période l'an dernier en raison de la concurrence féroce. Les nouveaux abonnés nets aux services prépayés étaient au nombre de 36 000, ce qui correspond à une hausse de 27 000 par rapport à la même période de l'année précédente en raison d'offres promotionnelles réussies et d'une baisse du taux de désabonnement.
- Le BAIIA de 921 millions de dollars a augmenté de 79 millions de dollars ou 9,3 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 912 millions de dollars a augmenté de 59 millions de dollars ou 6,8 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui reflète la croissance des produits tirés du réseau découlant de l'augmentation du nombre de clients et de l'amélioration des marges sur l'équipement, laquelle a été amoindrie en partie par l'augmentation des coûts administratifs et des coûts liés au soutien à la clientèle découlant de la croissance du nombre d'abonnés et des dépenses d'exploitation du réseau. Si l'on exclut les incidences de la norme IFRS 15, le BAIIA ajusté de 866 millions de dollars a augmenté de 53 millions de dollars, ou 6,5 pour cent.
- Les dépenses en immobilisations du secteur mobile ont diminué de 19 millions de dollars ou 8 pour cent par rapport à la même période l'an dernier en raison d'une baisse des investissements dans les infrastructures mobiles.

### **Services filaires de TELUS**

- Les produits d'exploitation externes tirés des services filaires ont augmenté de 201 millions de dollars ou 14,1 pour cent pour atteindre 1,6 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une croissance supérieure des produits tirés des services de données et une hausse des autres produits d'exploitation découlant de la quote-part des bénéfices non récurrents en raison de la vente de TELUS Garden. À l'exclusion de cette quote-part des bénéfices non récurrents, les produits d'exploitation externes des services filaires ont augmenté de 8,1 pour cent.
- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 149 millions de dollars ou 14,6 pour cent en raison de la croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires faisant suite aux acquisitions d'entreprise et à la reprise de la croissance organique, ainsi que de la hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la hausse du nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse. La hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant de la croissance tirée des acquisitions d'entreprise, la hausse des produits tirés des services de sécurité résidentielle et commerciale et l'augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés ont aussi favorisé la croissance des produits tirés des services de données.
- Le nombre net de nouveaux abonnés du service Internet haute vitesse, soit 36 000 abonnés, a augmenté de 17 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison de la demande accrue des clients envers nos services haute vitesse à large bande, y compris la fibre optique jusqu'au domicile, et de l'amélioration du taux de désabonnement, qui reflète l'accent mis sur l'exécution des initiatives « Les clients d'abord » et des programmes de rétention.
- Le nombre net de nouveaux abonnés aux services TELUS TV, soit 18 000 abonnés, a augmenté de 9 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse du taux de désabonnement découlant des efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle et la hausse du nombre d'ajouts bruts découlant de nos offres de produits diversifiées.
- Les pertes de lignes résidentielles se chiffrant à 12 000 représentent une amélioration de 8 000 par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui témoigne du succès de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle. Les pertes de lignes résidentielles continuent de souligner la tendance consistant à remplacer ces lignes par les services mobiles et Internet. Au cours des 12 derniers mois de la période qui s'est terminée le 30 septembre 2018, nous avons enregistré une baisse de 4 pour cent du nombre de lignes résidentielles, par rapport à une diminution de 6 pour cent au cours des 12 derniers mois de la période qui s'est terminée le 30 septembre 2017.
- Le BAIIA des services filaires de 428 millions de dollars a augmenté de 26 millions de dollars ou 6,1 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté a augmenté de 25 millions de dollars ou 5,7 pour cent en raison de la croissance des marges des services Internet et de TELUS Santé, ainsi que d'une augmentation des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires. Ces résultats ont été partiellement compensés par le déclin continu des services vocaux traditionnels. Si l'on exclut les incidences de la norme IFRS 15, le BAIIA ajusté de 429 millions de dollars a connu une hausse de 2,1 pour cent.

- Les dépenses en immobilisations du secteur filaire ont diminué de 40 millions de dollars ou 6,8 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier, surtout en raison de la baisse des dépenses relatives à l'équipement du client et d'une réduction prévue des dépenses en immobilisations liées aux réseaux à large bande. Nous avons continué de relier des résidences et des entreprises directement au réseau à fibre optique et d'effectuer des investissements dans la fiabilité des systèmes de soutien et l'efficacité opérationnelle. À la fin du troisième trimestre de 2018, le réseau TELUS PureFibre couvre environ 1,74 million d'adresses ou 56 pour cent des 3,1 millions d'adresses ayant accès à notre service haute vitesse à large bande. Il s'agit d'une hausse d'environ 410 000 adresses par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### **Établissement de l'objectif préliminaire de dépenses en immobilisations de TELUS pour 2019**

En 2019, les dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre, devraient être semblables à l'objectif de 2018, soit environ 2,85 milliards de dollars. Nous allons continuer de relier des résidences et des entreprises directement à notre réseau à fibre optique PureFibre, tout en maintenant notre stratégie de mise en œuvre de petites cellules visant à élargir notre couverture et à préparer une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G. De plus, nous comptons continuer d'investir dans nos systèmes de soutien pour favoriser l'efficacité opérationnelle continue et celle du service offert à notre clientèle en croissance.

### **Déclaration de dividende – Hausse du dividende trimestriel, qui passe à 0,545 \$ par action**

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,545 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 2 janvier 2019 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2018.

Ce dividende du quatrième trimestre représente une augmentation de 0,04 \$ ou 7,9 pour cent par rapport au dividende trimestriel de 0,505 \$ versé le 2 janvier 2018. Il s'agit en outre de la seizième hausse de dividende depuis que TELUS a annoncé son programme pluriannuel de croissance du dividende en mai 2011.

### **Vente de TELUS Garden et don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur**

En août, la coentreprise immobilière TELUS Garden a vendu son immeuble à revenus et ses actifs nets connexes. L'acheteur a pris en charge l'hypothèque à 3,7 % et les obligations à 3,4 % qui garantissaient l'immeuble à revenus. Conformément à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, nous avons établi notre part des gains non récurrents à 171 millions de dollars. Parallèlement, nous nous sommes engagés à faire un don de 118 millions de dollars à la Fondation TELUS pour un futur meilleur pour aider les jeunes vulnérables à s'épanouir pleinement dans la société numérique en leur facilitant l'accès aux soins de santé et aux programmes éducatifs. Sur ces 118 millions de dollars, un don initial de 100 millions a été versé au troisième trimestre de 2018 en actions ordinaires de TELUS Corporation acquises sur le marché, et le reste sera versé au cours d'une période de 10 ans. La Fondation offrira des subventions à des organismes de bienfaisance locaux à l'échelle du pays qui viennent directement en aide aux jeunes défavorisés dans les collectivités. Grâce à ces subventions, la Fondation aidera les comités d'investissement communautaire à mettre les jeunes en contact avec les personnes et les perspectives qui comptent le plus pour eux.

### **Denise Pickett se joint au conseil d'administration**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, Denise Pickett s'est jointe à notre conseil d'administration. Denise a été nommée chef de la gestion des risques et présidente du service mondial de la gestion des risques, des services bancaires et de la conformité d'American Express en février 2018. De 1992 à aujourd'hui, elle a gravi les échelons au sein d'American Express. Elle a été directrice nationale d'American Express Canada, et présidente et chef de la direction de la Banque Amex du Canada. Denise a ensuite déménagé aux États-Unis, où elle a occupé jusqu'à tout récemment le poste de présidente d'American Express OPEN, la division des petites entreprises, puis celui de présidente des services aux consommateurs aux États-Unis. Elle a aussi été membre du conseil d'administration de la Compagnie de la Baie d'Hudson (de 2012 à 2018) et agit à titre de vice-présidente du conseil d'administration de United Way of New York City (Centraide). Denise est titulaire d'un MBA en marketing de la Schulich School of Business de l'Université York et d'un baccalauréat spécialisé en biologie humaine et en physiologie de l'Université de Toronto. Elle a été nommée une des femmes les plus influentes dans le secteur des paiements par Payment Source en 2018.

## Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total d'environ 1,4 milliard de dollars en taxes et impôts pendant les neuf premiers mois de 2018 au profit des gouvernements et des municipalités du Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ 24 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En versant pour plus de 50 millions de dollars en frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada lors des neuf premiers mois de 2018. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé environ 29 milliards de dollars.
- En investissant environ 2,2 milliards de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours des neuf premiers mois de 2018, et environ 37 milliards de dollars depuis 2000.
- En dépensant 6,1 milliards de dollars dans les activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2018, notamment par l'achat de biens et de services au coût d'environ 4,4 milliards de dollars. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 113 milliards de dollars et 75 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 2 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2018, dont 111 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 44 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en quatre versements trimestriels en 2018, 1,2 milliard de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. En distribuant environ 16 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions depuis 2004, dont 10,8 milliards de dollars en dividendes, soit 27 \$ par action.

## Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à [telus.com/investisseurs](https://www.telus.com/investisseurs).

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du troisième trimestre de 2018 est fixée au **jeudi 8 novembre 2018 à 9 h 30, HE (6 h 30, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à [telus.com/investisseurs](https://www.telus.com/investisseurs). Un enregistrement sera accessible du 8 novembre au 15 décembre 2018 au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1238355# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à [telus.com/investisseurs](https://www.telus.com/investisseurs), et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

## Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos perspectives et nos prévisions de rendement, notre actualité, nos objectifs de dépenses en immobilisations et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos perspectives et hypothèses générales pour 2018 sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances, perspectives et hypothèses générales » du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2017, et actualisées dans la rubrique 9 intitulée « Mise à jour relative aux tendances, perspectives et hypothèses générales ainsi qu'aux évolutions et procédures réglementaires » du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2018. Nos principales hypothèses pour 2018 sont les suivantes :

- Léger ralentissement de la croissance économique au Canada en 2018, estimée à 2,1 %, comme il a été indiqué dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 (auparavant 2,2 % dans le rapport de gestion annuel 2017; 3,1 % en 2017). En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous agissons comme entreprise de services locaux titulaire, la Colombie-Britannique devrait afficher une croissance économique de 2,2 % en 2018 (auparavant 2,5 % dans le rapport de gestion annuel 2017; 3,4 % en 2017) et l'Alberta devrait aussi afficher une croissance économique de 2,2 % en 2018 (auparavant 2,4 % dans le rapport de gestion annuel 2017; 3,9 % en 2017).
- Aucune décision réglementaire ou mesure gouvernementale à fortes retombées négatives.
- Maintien de l'intense concurrence sur les marchés mobile et filaire, aussi bien sur le marché consommateurs que sur le marché d'affaires.
- Renforcement du taux de pénétration du marché canadien par le secteur mobile.
- Poursuite du passage des abonnés à des téléphones intelligents gros consommateurs de données, par désir de connectivité mobile accrue à Internet.
- Croissance des produits du secteur mobile découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés aux services postpayés et de la facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA).
- Maintien des dépenses visant l'acquisition et la rétention d'abonnés mobiles, en fonction du nombre brut de mises en service et de renouvellements, de l'intensité de la concurrence et des préférences des clients.
- Poursuite de la croissance des produits issus des services de données filaires, découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés Internet haute vitesse et TELUS TV, des augmentations de débit, de l'expansion de l'infrastructure à large bande, ainsi que des solutions d'affaires en matière d'impartition et de soins de santé.
- Poursuite de l'érosion des produits issus des services vocaux filaires, découlant de la substitution technologique, du recours croissant aux forfaits interurbains tout-en-un et du recul des ventes de gros.
- Poursuite de nos initiatives « Les clients d'abord » et de nos efforts visant le maintien des probabilités que nos clients nous recommandent.
- Régimes de retraite des employés à prestations déterminées : dépenses d'environ 97 millions de dollars consacrées aux prestations de retraite, et d'environ 14 millions de dollars consacrées au financement des intérêts nets liés au financement des régimes de retraite des employés à prestations déterminées; taux de 3,40 % en ce qui concerne l'actualisation des obligations, et taux de 3,50 % en ce qui concerne les frais de services comptables liés aux régimes de retraite des employés à prestations déterminées; et



financement des régimes de retraite à prestations déterminées à hauteur d'environ 50 millions de dollars.

- Les coûts de restructuration et autres coûts ont été révisés à environ 300 millions de dollars, tandis que la prévision indiquée dans le rapport de gestion annuel 2017 était d'environ 135 millions de dollars. Cette modification a été apportée pour tenir compte du don de 118 millions de dollars à la Fondation TELUS pour un futur meilleur, des gains d'efficacité opérationnelle supplémentaires et des coûts liés au personnel. Nous investissons continuellement dans des initiatives d'efficacité opérationnelle, tout comme dans nos produits, nos services et nos technologies, tout en continuant d'accroître l'efficacité de notre structure de coûts. La hausse des coûts de restructuration et autres coûts de 2018 améliorera notre structure de coûts globale et notre efficacité opérationnelle et nous permettra de demeurer en bonne posture dans notre secteur dynamique et de soutenir la croissance de nos priorités stratégiques essentielles.
- Impôt sur les bénéfices calculé au taux légal applicable de 26,7 à 27,3 %, et versements d'impôt d'environ 170 à 230 millions de dollars (contre 191 millions de dollars en 2017). Les versements d'impôt devraient être relativement équivalents à ceux de 2017.
- Investissements additionnels dans l'infrastructure à large bande à l'heure où nous en sommes presque à 50 % de la couverture visée, y compris l'expansion de notre réseau de fibre optique, le renforcement et les mises à niveau de nos capacités 4G LTE, ainsi que les investissements au profit de la résilience et de la fiabilité du réseau et des systèmes.
- Aucune enchère du spectre mobile prévue en 2018.
- Stabilisation de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar américain (0,77 \$ US en 2017).

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent sensiblement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- La concurrence, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation d'un réseau mobile et filaire qui ne cesse d'évoluer; la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services d'accès à Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux, et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IoT ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (le « MFMAA ») actuel et futur (tel qu'il est décrit à la *rubrique 5*, « *Analyse des résultats d'exploitation* »), sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA »), sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes résidentielles et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie et de notre capacité à continuer de fournir une expérience qui répond aux attentes des clients en matière de service ou excède ces attentes et, en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion de pharmacies, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé,

y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et de services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, ainsi qu'en raison de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaine virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMAA et des PMAA tirés des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que le Réseau intelligent dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait mettre à l'épreuve la capacité du réseau et la capacité spectrale dans l'avenir et pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre besoin de rationaliser nos systèmes existants; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des plateformes de distribution vidéo et des technologies de réseau de télécommunications (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV® et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients; et les incertitudes à l'égard de notre stratégie visant à remplacer certaines technologies de réseau filaire et certains systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence pour les services mobiles; la possibilité que surviennent des interventions des organismes de réglementation relativement à l'instance en cours du CRTC visant les forfaits de données seulement à moindre coût; les futures enchères de spectre et décisions de politique concernant le spectre, y compris la quantité de spectre que TELUS peut acquérir et son coût en vertu du Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre dans la bande de 3 500 MHz et du spectre des ondes millimétriques; les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'examen, par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), du renouvellement des licences de spectre de TELUS visant le spectre des SSFE-1 et du bloc G du SCP qui sont censées expirer à la fin de 2018 et au début de 2019; l'incidence de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, l'examen des tarifs d'accès et des configurations pour les services de gros pour TELUS, lequel est en cours; les modifications visant le fardeau financier associé aux interconnexions de réseau ordonnées par le CRTC; les différends avec certaines municipalités concernant les règlements municipaux visant les droits de passage; d'autres

menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications, y compris les lois provinciales visant les services mobiles et celles visant la protection du consommateur; l'étude de marché portant sur la concurrence touchant les services à large bande qu'effectue le Bureau de la concurrence; le rapport que doit publier le CRTC relativement aux pratiques de détail des grandes entreprises de télécommunications au Canada, à la demande du gouverneur en conseil; le retrait progressif effectué par le CRTC relativement au régime de subvention du service local et la mise en place correspondante d'un régime de financement de la large bande afin de prendre en charge l'amélioration des services Internet haute vitesse, principalement dans les régions mal desservies au Canada; l'examen, par le CRTC, des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale; la mise en œuvre, par le CRTC, des nouvelles initiatives mentionnées dans son rapport « *Emboîter le pas au changement : L'avenir de la distribution de la programmation au Canada* », publié en mai 2018; l'intégration verticale de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* qui a été amorcé au début de 2018; l'examen, par le gouvernement fédéral, de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication* annoncé le 5 juin 2018; la ratification prévue et la mise en œuvre de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens; et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces canadiennes où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.

- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; de l'utilisation du spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficacité; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir ISDE, y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz qui doivent avoir lieu en mars 2019 et qui entraîneront une augmentation des dépenses. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation des employés.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, ou nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles; les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change; ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.

- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers, y compris les avantages futurs de l'initiative de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis mise en œuvre en 2016; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre d'autres initiatives d'efficience et d'efficacité au chapitre des produits et des coûts.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des financements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de la situation financière et des perspectives de la société, et du cours des actions de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus jusqu'en 2019 ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme d'ici 2019.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, et l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre

des réclamations et des poursuites actuelles et possibles, y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2017. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2018 et en 2019 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

## Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

**Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté** : Ces mesures servent à évaluer le rendement à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan du rendement de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond relatives au rendement de l'entreprise comprennent les gains et les pertes d'importance associés aux partenariats pour le réaménagement immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (s'il y a lieu), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices et la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration.

### Rapprochement du bénéfice net ajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le		Variation en dollars
	30 septembre 2018	2017	
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	443	403	40
Réintégrer (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	130	16	114
Redressements d'impôt favorables	(3)	(2)	(1)
Gains et quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières, après l'impôt sur les bénéfices <sup>2</sup>	(150)	—	(150)
Prime de remboursement anticipé de la dette à long terme, après l'impôt sur les bénéfices	25	—	25
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>445</b>	<b>417</b>	<b>28</b>

1 Comprend le don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur de 90 millions de dollars, après l'impôt sur les bénéfices, au troisième trimestre de 2018.

2 Comprend la quote-part des bénéfices découlant de la vente de TELUS Garden de 150 millions de dollars, après l'impôt sur les bénéfices, au troisième trimestre de 2018.

## Rapprochement du BPA de base ajusté

En dollars canadiens, montants par action	Trimestre clos le 30 septembre		Variation en dollars
	2018	2017	
<b>BPA de base</b>	0,74	0,68	0,06
Réintégrer (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action <sup>1</sup>	0,22	0,03	0,19
Redressements d'impôt favorables, par action	(0,01)	(0,01)	—
Gains et quote-part des bénéfices non récurrents des coentreprises immobilières, après l'impôt sur les bénéfices, par action <sup>2</sup>	(0,25)	—	(0,25)
Prime de remboursement anticipé de la dette à long terme, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,04	—	0,04
<b>BPA de base ajusté</b>	<b>0,74</b>	<b>0,70</b>	<b>0,04</b>

- 1 Comprend le don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur de 0,15 \$ par action, après l'impôt sur les bénéfices, au troisième trimestre de 2018.
- 2 Comprend la quote-part des bénéfices découlant de la vente de TELUS Garden de 0,25 \$ par action, après l'impôt sur les bénéfices, au troisième trimestre de 2018.

**BAIIA** (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure exclusive des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA ajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

## Rapprochement du BAIIA ajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 septembre	
	2018	2017
<b>Bénéfice net</b>	447	406
Coûts de financement	196	149
Impôts sur les bénéfices	134	142
Amortissement	419	410
Amortissement des immobilisations incorporelles	153	137
<b>BAIIA</b>	<b>1 349</b>	<b>1 244</b>
Réintégration des coûts de restructuration et des autres coûts inclus dans le BAIIA	173	23
Déduction des gains et de la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières	(171)	—
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>1 351</b>	<b>1 267</b>

**Flux de trésorerie disponible :** Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signale l'état consolidé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

#### Calcul du flux de trésorerie disponible

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le	
	2018	2017
<b>BAIIA</b>	1 349	1 244
Déduction des gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'installations et d'équipement	(3)	(2)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	42	(19)
Déduction des gains et de la quote-part non récurrents des bénéficiaires des coentreprises immobilières	(171)	—
Don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur en actions ordinaires de TELUS	100	
Incidences des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution	(56)	(47)
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	34	22
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	24	20
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(9)	(17)
Intérêts payés	(198)	(146)
Intérêts reçus	2	1
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre)	(762)	(821)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	352	235
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(49)	(20)
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>303</b>	<b>215</b>

Notre méthode de calcul du flux de trésorerie disponible a été révisée pour tenir compte de la nature discrétionnaire du don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur, qui a transformé de façon fondamentale notre modèle d'exploitation en matière d'activités philanthropiques.



## **À propos de TELUS**

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunication au Canada, grâce à des revenus annuels de 14,1 milliards de dollars et à 13,3 millions de connexions clients, dont 9,2 millions d'abonnés des services mobiles, 1,8 million d'abonnés des services Internet haute vitesse, 1,3 million de lignes d'accès au réseau résidentiel et 1,1 million d'abonnés des services TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement, ainsi que des services de sécurité résidentielle et commerciale. TELUS est aussi le fournisseur informatique du domaine des soins de santé le plus important au Canada, et sa filiale TELUS International offre des solutions d'affaires à l'échelle mondiale.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé plus de 650 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert plus de 1,21 millions de jours de bénévolat au service des communautés locales depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, les 13 comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et ses cinq comités à l'étranger dirigent les actions de soutien aux organismes de bienfaisance locaux. Ils ont remis 72 millions de dollars en appui à 7 000 projets locaux contribuant à enrichir la vie de plus de deux millions d'enfants et de jeunes chaque année. TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable du monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site [telus.com](http://telus.com)

### **Relations médiatiques**

Richard Gilhooley  
778-868-0235  
[richard.gilhooley@telus.com](mailto:richard.gilhooley@telus.com)

### **Relations avec les investisseurs**

Darrell Rae  
604-695-4314  
[ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)